

Comité Directeur
Réunion du 18 mars 2025

Président : M. Pascal TRANQUILLE

Participants : Mesdames Sylvie SILVESTRE et Mélanie SCHMIDT, et Messieurs Didier BARDET, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, Aurélien HAMEL, Aurélien DEFOSSEZ.

Absents excusés : Mesdames Mélanies SCHMIDT et Sylvie SILVESTRE, Messieurs Nicolas CAUVIN, Guillaume COMBES, Jean François DEBEAUVAIS, Marc LEGENT et Mickaël SELLIER.

Assiste : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Carnet :

- **Décès :**

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et renouvelle au nom du Comité Directeur, ses sincères condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Henry SAUVAL, papa de Pierrick, notre collaborateur
- Monsieur Jacques LION, qui fut membre de la Commission technique Départementale
- Monsieur Jean Pierre PLET, ancien joueur et dirigeant du SC ABBEVILLE

Correspondances :

FFF :

- **Direction de la LFA, Structuration et développement des clubs, du 06/03/25 :**

Opération déstockage mini-buts.

La LFA propose à 7 200 clubs éligibles de commander des 2 paires de mini-buts au maximum financées à 80% par la Fédération Française de Football pour améliorer les conditions de pratique du football chez les jeunes. Toutefois, seuls les 1 000 premiers clubs qui commanderont auront la capacité d'être servis compte tenu des stocks restants. Le reste à charge pour ces clubs serait donc seulement de 20%.

Sont éligibles à l'opération :

- Les clubs ayant au moins 10 licencié(e)s pratiquant(e)s U6-U9 F/G au 1er février 2025
- Les clubs ayant au moins 10 licenciées pratiquantes U10F-U11F au 1er février 2025

Ainsi, ces clubs auront uniquement la possibilité de commander :

2 paires de mini-buts pliables à 312 € TTC livraison incluse (soit 62,4 € à la charge du club)

OU

2 paires de mini-buts réversibles à 980 € TTC livraison incluse (soit 196 € à la charge du club)

Cette opération se déroulera du 11 au 23 mars 2025 inclus sur le site [Le Corner](#), la plateforme d'achat de la FFF. Les paires seront livrées directement dans les clubs fin mars 2025.

Les clubs concernés ont tous reçu un mail du DSF afin de pouvoir se positionner sur cette opération.

- **Direction de l'Arbitrage, du 11/03/25 :**

Organisation du premier symposium des Présidents de CDA les 16 et 17 mai 2025.

- **Direction de la LFA, Dispositifs d'aides « ANS », du 17/03/25 :**

Le lancement de la campagne ANS/PSF 2025 est décalé d'une semaine et débutera le 24/03/25.

Wilfried explique également les nouveautés concernant l'ANS 2025 suite au webinaire du 07/03/25.

Possibilité de proposer 4 actions au lieu de 3 précédemment à la seule condition d'inclure dans le projet :

- 1 action sur le développement de la pratique Féminines
- 1 action sur le Renforcement sur la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination

Le district mettra en place une action sur l'inclusion et une autre sur le Foot santé en supplément des deux citées ci-dessus.

- **Direction de la LFA, Structuration et développement des clubs, du 14/03/25**

Mise en lumière du dispositif « Puissance Foot », véritable outil d'engagement pour les clubs.

Les clubs ont été informés des modalités à suivre pour s'inscrire dans ce dispositif et ainsi recevoir des dotations (livrets d'accompagnement) en fonction des projets menés.

- **Direction de la LFA, Structuration et développement des clubs, du 18/03/25 :**

Webinaire sur la notion d'accompagnement des clubs au Projet Club et des Labels Fédéraux.

- **Courrier de M. SAMSONOFF, transmis par le président du District Haute Garonne :**

Il s'agit d'un courrier que Monsieur Pierre Samsonoff a envoyé à Madame La ministre des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative concernant le bilan de la loi du 2 mars 2022 lors des dernières élections fédérales.

C'est une analyse de l'organisation et du déroulé des élections de la FFF. Pascal TRANQUILLE fait une brève explication des propos avancés.

LFHF :

- **Valorisation des bénévoles, du 11/03/25 :**

Dans le cadre de la valorisation des bénévoles, la LFHF nous sollicite pour désigner 2 licenciés en respectant les obligations suivantes :

- 1 homme, et une femme
- Investissement simultané dans leur club et au sein du DSF
- Ancienneté au sein du même club de 5 ans minimum

Le Président avance les noms de Charline TOURNEUR et Jean François DEBEAUVAIS. Validé par les membres du Comité présents.

- **Du directeur de la LFHF, Vincent BAHEUX, du 13/03/25 :**

Transmission de la note d'opportunité réalisée pour la table ronde du 19 avril 2025 relative au sport et la citoyenneté dans le cadre de la lutte contre les incivilités.

Chacun des membres du Comité recevra ce document, et la Président rappelle qu'ils sont tous conviés à participer à cette table ronde.

- **Du service informatique de la LFHF, du 28/02/25 :**

Possibilité d'anonymisation des officiels sur leurs désignations. Cela a plus attrait aux observateurs arbitres, mais peut se généraliser pour les personnes ayant activé leur compte FFF.

La désignation est connue, mais pas le nom de la personne qui se déplacera.

Les membres du CD ne sont pas forcément favorables à cette anonymisation.

- **Journée des Bénévoles, du 17/03/25 :**

Relance sur la liste des bénévoles à transmettre à la LFHF pour la « Journée des Bénévoles » des 24 et 25 mai 2025.

Il est également rappelé qu'il faut désormais 7 années de licence dirigeant pour répondre au prérequis.

Les secteurs sont ainsi relancés pour connaître les bénévoles qu'ils ont ciblés.

Conseil Départemental :

- **Convention de subvention au Contrat d'Objectifs 2024/2025 :**

Réception de la convention signée par la vice-présidente du Conseil Départemental, Mme Margaux DELETRE.

L'aide total étant de 21.130€ réparti comme suit :

- 6.630€ au titre de la subvention socle (corrélation entre le nombre de clubs, de licenciés et de salariés)
- 14.500€ au titre des projets avancés :
 - 5.000€ au titre du « Développement du Sport Santé pour tous »
 - 4.500€ au titre du « Développement et structuration de la pratique féminine »
 - 5.000€ au titre de la « Lutte contre les incivilités »

Clubs :

- **Courrier de l'ES CAGNY, du 05/03/25 :**

Sollicitation de lots pour son loto du 29/03/25.

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, le DSF n'a pas de goodies à distribuer aux clubs pour ce genre de manifestation.

District :

- **Journée des bénévoles :**

Un bilan des bénévoles sollicités est réalisé comme rappelé en amont.

- **Formation Gestes qui sauvent :**

La prochaine formation est prévue le lundi 14 avril 2025 à Abbeville, au Centre aéré Robert VIARRE. Du 18h15 à 19h45 et de 20h00 à 21h30.

Il reste encore quelques places.

C'est gratuit pour les arbitres, et chaque club a un quota de gratuité pour ses licenciés. Le seul prérequis étant d'être âgé de 16 ans.

Voir le mail transmis précédemment à tous les clubs, dont le dernier du 10/03/25.

- **Formation Inclusion par le Sport avec l'APRADIS :**

L'AFDAS a été sollicité à ce sujet. Wilfried explique les avancées du dossier.

Une déclaration de formation collective sera réalisée.

- **Procès-Verbal de réquisition :**

Le DSF a reçu 3 réquisitions durant ce mois de mars.

Cela démontre l'augmentation des faits d'incivilités.

- **Maître CHARTRELLE, suite et conclusion du dossier ZAOUI :**

La demande de remboursement des frais avancés par le DSF pour se défendre (frais aux dépens) a été rejetée par le Tribunal Administratif d'Amiens.

La question du remboursement des frais d'avocats se pose. Faut-il intégrer dans le barème financier le remboursement des frais d'avocats en cas d'appel devant le TA ? A charge du licencié ? du club ? Il n'est en effet pas concevable de devoir dépenser de l'argent inutilement surtout quand le plaignant retire son appel en cours de procédure...

Le coût pour ce dossier dépasse les 2.000€, ce n'est donc pas anodin.

Maître COMBES sera sollicité pour connaître les possibilités du DSF, et avoir des informations complémentaires ainsi que la LFHF pour le prêt d'une juriste.

Assemblée Générale du 20/06/25

Il est rappelé à chacun la date butoir des modifications de texte à transmettre au service administratif :

- **Le 12 mai 2025.**

Pour le moment, le travail de la refonte des championnats aboutira le 7 avril 2025, date de la dernière réunion.

Une modification règlementaire sur la participation des équipes dans les Coupes départementales (Coupes de la Somme et de secteur) est souhaitée ainsi que les orientations des commissions à cet effet.

Un règlement plus affiné est demandé pour la pratique du futsal associé des jeunes aux seniors garçons et féminines. Avec un cadre défini jusqu'aux finales (nombre d'équipes, participation en Ligue etc...).

Les engagements et la participation en Championnat Jeunes (U12 à U18) est à clarifier en intégrant la prise en compte du nombre de licenciés pour la 1^{ère} phase de brassage.

Le règlement des Coupes Jeunes est également à perfectionner quant à la participation des joueurs pour les équipes U14, U16, U17 en fonction de l'équipe engagée.

Evolution du Prix du meilleur club de jeunes...

Concernant les règlements des Coupes de la Somme, leur évolution dépendra du choix des clubs lors de l'AG du 20/06/25. Cela implique que cette modification serait active à partir de la saison 2026/2027. Ce qui laisse un peu de temps aux commissions concernées de revisiter leurs textes.

Il est ainsi demandé aux secteurs d'avoir aussi une réflexion sur leurs coupes départementales. Car l'une des propositions qui sera faite aux clubs, dans le cadre de la refonte des championnats, est de repartir sur des groupes seniors à 12 de la D1 à la D6. Ce qui fera 22 journées de championnat au lieu de 18 aujourd'hui, soit 4 dates en moins au calendrier. Avec les intempéries, et les arrêtés récurrents, il n'est pas concevable de maintenir les conditions de participation actuelles aux coupes départementales.

Un groupe de travail est chargé de lister les différentes modifications règlementaires à mettre en place au niveau départemental.

Recrudescence des incivilités

• Actions mises en œuvre

- Accompagnement des clubs
 - Formation technique,
 - Formation de délégués de clubs à mettre en place
- Sanctions règlementaires (discipline) :
 - Suspension du Président pour les clubs récidivistes et dossiers jeunes
 - Huis clos
- Envoi de préconisation aux clubs en cas de match à risques ou détecté comme tel
 - Un suivi sera réalisé et en fonction des troubles, les sanctions seront majorées
- Désignation de délégués officiels
- Il est envisagé de solliciter deux délégués par rencontre

Le Président rappelle l'obligation de discrétion concernant les affaires disciplinaires. Aucun commentaire ni transmission d'information ne doivent être faits à des tiers même s'il s'agit de connaissance proche.

Le Président rappelle à nouveau la mise en place d'une table ronde le 19/04/25 sous l'égide de la LFHF.

- **Formation des délégués.**

Il est en effet constaté que le climat est plus serein avec la présence de délégués officiels du DSF.

Il faudrait donc élargir le contingent actuel.

Lors d'un prochain Comité, les membres seront tous sensibilisés à la fonction de délégué officiel de District. En effet, le Président rappelle que chacun est sensé pouvoir officier en tant que tel si les effectifs ne sont pas suffisants sur un week-end.

- **Formation Gestion des conflits**

L'ensemble des membres du Comité, de la Commission de discipline, d'appel discipline, ainsi que le contingent des délégués actuels devront suivre cette formation.

Partenariat avec le CRCA

- **Remise des Labels et Dotation Charte à mi-saison :**

La remise officielle avec le CRCA se fera le 08/04/25 à 18h30 au CRCA rue Saint Fuscien à Amiens.

Les clubs recevront prochainement leur invitation.

Ce sera également le moment de renouveler la convention annuelle liant le CRCA au DSF.

Calendrier Fin de saison

- **Le 5 avril 2025** : Finale départementale du Festival U13 Pitch au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY
- **Le 3 mai 2025** : Finale de la Coupe de France Féminine à Calais
- **Les 3 et 4 mai 2025** : Finale Régionale du Festival U13 Pitch au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY
- **Le 16 mai 2025** : Soirée des bénévoles du DSF à la Bodéga du Stade Crédit Agricole la Licorne
- **Le 31 mai 2025** : Assemblée Générale de la LFHF à Saint Laurent de Blangy
- **Le 7 juin 2025** : Finales des Coupes de la Somme Jeunes (lieu à définir)
- **Le 9 juin 2025** : Finales des Coupes de la Somme Seniors (lieu à définir)
- **Le 14 juin 2025** : Réunion Générale des Arbitres à La Chaussée Tirancourt.
- **Le 20 juin 2025** : Assemblée Générale Extraordinaire du DSF à la Bodéga du Stade Crédit Agricole la Licorne

Pour les finales de secteur, les dates restent à confirmer en fonction du calendrier des équipes encore en lice.

Divers

Régis PATTE, Ponthieu :

Prochaine réunion de la Commission ce 19/03/25.

Le Trophée du Ponthieu 2025 sera attribué à Arnaud DECOBERT, du CS CRECY EN PONTHEU.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

La troisième Formation Initiale d'Arbitres (FIA) vient de se terminer. Soit au total 65 candidats pour 63 reçus, dont 4 formés pour d'autres districts. C'est la troisième année consécutive que l'on a ces chiffres. D'ailleurs toute la D4 Seniors a pu être couverte ce 16/03/25.

Par contre 2/3 des candidats arbitres reçus sont mineurs avec beaucoup de jeunes de 13 à 14 ans. Ce qui pose un souci de désignation car la plupart jouent encore l'après-midi, et ils sont disponibles que le samedi matin. Avec la contrainte des zones à respecter, le temps d'attente entre deux désignations sur le même club, l'accompagnement réalisé qui est plus long, sachant que seuls les U13 D1 sont couverts, la problématique est lourde selon les secteurs d'appartenance des arbitres. Dans le Santerre il faudrait pouvoir désigner jusqu'en U13 D3 pour que les arbitres officient chaque semaine et encore...

La CAS est en recherche de solution à ce niveau car il ne faudrait pas pénaliser les clubs ayant envoyé des arbitres en formation, et qui ne peuvent être désignés, mettant ainsi ces derniers en infraction au statut de l'arbitrage. A ce jour, pour désigner l'ensemble de ce contingent d'arbitres jeunes du Santerre, il faut les envoyer à plus de 40 kms A/R de leur lieu d'habitation, soit sur Amiens et sa métropole. Mais il reste la question des frais, car demander 60€ aux clubs pour un match U13 reste rédhibitoire.

Magalie MARCHAND, Sport adapté :

Participation à la dernière réunion avec le CDSA80 très intéressante.

Un travail est mis en place avec l'AMIENS AF et le FC MEAULTE.

Il faut travailler sur l'inclusion par le sport au niveau départemental.

Grégory PLEVERT, Foot Féminin :

Un séminaire avec la LFHF est prévu le 16/04/25, sur le thème de la féminisation et la structuration de la pratique féminine dans les clubs.

Il doit d'ailleurs proposer deux clubs féminins représentatifs de notre district :

- Un club rural récent
- Un club qui travaille de longue date en direction des féminines

Charline TOURNEUR, Vérification des FMI seniors :

Le travail est de plus en plus contraignant, surtout avec les clubs qui ne font pas la FMI. La liste ne diminue pas en cette reprise des compétitions.

Aurélien HAMEL, Discipline :

Il est anxieux sur la deuxième partie de saison. Depuis 15 jours, il y a deux réunions par semaine afin de pouvoir suivre la cadence et traiter les dossiers dans les délais impartis.

Aujourd'hui les sanctions sont de plus en plus fortes, avec suspension des présidents à la fois pour les sensibiliser aux problèmes selon les catégories, mais également pour accélérer le processus d'envoi de rapports.

La Commission a sollicité récemment le retrait du Label Jeunes FFF pour un club suite à une recrudescence et multiplication d'actes d'incivilités envers les arbitres dans plusieurs catégories de jeunes. Ce n'est pas possible de candidater au label sans un minimum de respect de la part des dirigeants et éducateurs concernés.

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

Il rappelle l'engagement du DSF en faveur des alternants BMF et BEF depuis 2 ans, et précise qu'il a déjà un profil qui pourrait être intéressant pour la prochaine saison.

Teddy DABBONNEVILLE fut le premier, et il est aujourd'hui salarié de l'AMIENS SC, dans le Pôle féminin. Nous répondons ainsi au besoin de professionnalisation de ces profils.

Les formations se déroulent correctement.

Il informe les membres d'une ouverture d'une Section Sportive dans le Collège des Cygnes avec l'AC HALLENCOURT comme club support.

Il avance ensuite les prochaines actions techniques :

- **Le 07/05/25** : Journée départementale des gardiens de but avec la présence de Régis GURTNER
- **Le 21/05/25** : le Tournoi U12
- **Le 05/06/25** : La Journée des Sections Sportives Scolaires
- **Le 16/06/25** : Réunion avec les responsables jeunes et éducateurs des clubs. La volonté est de travailler par ateliers afin de transmettre/rappeler les bonnes pratiques à suivre chez les jeunes
- **Le 18/06/25** : 2^{ème} tournoi des Sélections départementales des U12 à U15, filles et garçons. Un ambassadeur sera sollicité pour cette journée.

Pierre LAVALARD, Finances et Coupes de la Somme Seniors :

Une prochaine réunion est à venir pour l'organisation de la soirée des bénévoles du DSF qui se déroulera le 16/05/25.

Antonio DOS SANTOS, Foot Animation et Statut des Educateurs :

Antonio explique que de nombreux clubs ne transmettent pas leur feuille de plateau. Il souhaite donc, même si la pratique existe, que les amendes pour absence aux journées nationales (50€), absence de feuille plateau (10€) soient intégrer au barème financier du DSF.

Il rappelle que les clubs peuvent transmettre leur feuille plateau en arrivant ou l'intégrer directement au FAL.

Afin de généraliser la transmission des informations sur le FAL, il propose de mettre en place un challenge Foot Animation, afin de récompenser les clubs qui ont 100% de transmission.

Il lui est demandé de critériser ce challenge, sachant que 5 clubs pourront être mis à l'honneur chaque saison :

- 2 pour l'Amiénois
- 1 pour le Ponthieu
- 1 pour le Santerre
- 1 pour le Vimeu

Il sollicite ensuite le trésorier pour équiper les membres de la Commission Foot animation. Il souhaite en effet que ces derniers soient identifiés lorsqu'ils réalisent des contrôles plateau. L'accord de principe est donné, cependant il est demandé à Antonio de quantifier la commande afin d'émettre un budget en adéquation.

Il soumet ensuite aux membres que les équipes U13 qui participeront à la finale Départementale U13 Pitch puissent repartir de cette journée avec un souvenir. Il propose donc l'achat de tee-shirt. Il y aura 16 équipes de 12 joueurs maximum avec deux éducateurs par club. Le Directeur avance un financement de 4 à 5€ par tee-shirt, flocage compris, ce qui implique un coût entre 1000 à 1200€ TTC.

La demande est validée sous réserve qu'il ne soit pas trop tard pour la réception de la commande.

Aurélien DEFOSSEZ, Santerre :

La remise du Trophée du Santerre s'est très bien déroulée à Cartigny.

Il confirme qu'il faut une ouverture au contingent actuel de délégué, et se dit favorable à la formation des membres du Comité.

Joël LEVECQUE, Formation :

Un mail est préparé afin d'envoyer aux club un questionnaire. Il aura pour but de connaître les besoins et attentes des clubs afin de proposer un calendrier de formations adaptées aux attentes des clubs.

Didier BARDET, Vice-Président :

Il remarque effectivement une recrudescence des incivilités en cette reprise des compétitions.

Il sollicite le Président pour connaître les retours de l'adresse mail incivilités@somme.fff.fr

A ce jour, aucun mail n'a été reçu.

Didier demande donc qu'un rappel soit fait concernant l'utilisation de cette adresse.

Philippe FOURE, Championnats, Juridique, et Amiénois :

Nous ne sommes pas trop mal dans les calendriers. Ils sont à peu près à jour en seniors, ainsi qu'en jeunes, à part quelques matches.

Le Trophée de l'Amiénois s'est déroulé hier soir à Flesselles et a honoré Jean louis CHERIFI, Président de l'US FLESSELLES. Peu de monde, l'amiénois est toujours difficile à mobiliser.

Pascal TRANQUILLE, Président :

Etant sur les terrains régulièrement, il s'est aperçu que l'état des terrains n'était pas propice au beau jeu actuellement.

Ajouté à cela les mauvais signaux envoyés par le monde professionnel, joueurs et dirigeants, il n'est malheureusement pas étonné que ces mêmes comportements se reproduisent au niveau départemental. Nous ne sommes pas aidés par les acteurs du monde professionnel quant aux vertus que prônent le foot amateur.

Il communique ensuite les chiffres du DSF arrêtés au 18/03/25 en comparaison avec la saison passée.

		2023/2024	2024/2025	Dif	%
LI	Senior	6 354	6 442	88	101,38%
LI	U19 - U18	882	919	37	104,20%
LI	U17 - U16	1 202	1 248	46	103,83%
LI	U15 - U14	1 604	1 691	87	105,42%
LI	U13 - U12	1 958	1 949	- 9	99,54%
LI	Football d'animation	4 745	4 422	- 323	93,19%
LI	Senior F	688	668	- 20	97,09%
LI	U18 F - U17 F - U16 F	239	281	42	117,57%
LI	U15 F - U14 F	284	231	- 53	81,34%
LI	U13 F - U12 F	223	197	- 26	88,34%
LI	Football d'animation F	414	416	2	100,48%
VO	Volontaire	12	6	- 6	50,00%
TE	Régionale	81	80	- 1	98,77%
TE	Régional Stagiaire	5		- 5	0,00%
FS	Nationale	13	10	- 3	76,92%
FS	Aspirant	26	21	- 5	80,77%
FS	Stagiaire	14	11	- 3	78,57%
FS	Professionnel	41	31	- 10	75,61%
FT	Foot Santé	-	21	21	#DIV/0!
FS	Senior	317	370	53	116,72%
FS	U19 - U18	27	52	25	192,59%
FS	U17 - U16	25	41	16	164,00%
FS	U15 - U14	29	115	86	396,55%
FS	U13 - U12	152	91	- 61	59,87%
FS	Football d'animation	195	222	27	113,85%
FL	Senior F	111	84	- 27	75,68%
FE	U18 F - U17 F - U16 F	46	41	- 5	89,13%
EF	U15 F - U14 F	30	37	7	123,33%
EA	U13 F - U12 F	28	25	- 3	89,29%
DI	Football d'animation F	32	41	9	128,13%
DI	Futnet		9	9	#DIV/0!
	Foot Loisir	538	574	36	106,69%
	Senior	10	7	- 3	70,00%
				-	#DIV/0!
	Educateur Fédéral	168	227	59	135,12%
	Animateur	91	26	- 65	28,57%
	Dirigeant	2 912	3 071	159	105,46%
	Dirigeante	618	636	18	102,91%
	Arbitre	309	317	8	102,59%
	Ayant Droit	190	167	- 23	87,89%

	2023/2024	2024/2025	Dif	%
Volontaire	12	6	- 6	50,00%
Sous Contrat	81	63	- 18	77,78%
Futsal	992	1 119	127	112,80%
Technique	99	90	- 9	90,91%
Educateur Fédéral	168	227	59	135,12%
Fédérale	1	1	-	100,00%
Libre	18 593	18 464	- 129	99,31%
Arbitre	309	317	8	102,59%
Foot Loisir	538	574	36	106,69%
Foot Santé	-	21	21	#DIV/0!
Foot Entreprise	9	7	- 2	77,78%
Ayant Droit	190	167	- 23	87,89%
Dirigeant	3 530	3 707	177	105,01%
Animateur	91	26	- 65	28,57%
Futnet		9	9	#DIV/0!
Total	24 613	24 798	185	100,75%

	2023/2024	2024/2025	Dif	%
Total	24 613	24 798	185	100,75%
LFHF	261 221	259 154	- 2 067	99,21%
	9,42%	9,57%		
FFF	2 384 467	2 357 886	- 26 581	98,89%
	1,03%	1,05%		

	2023/2024	2024/2025	Dif	%
Aisne	21 004	21 746	742	103,53%
Artois	43 636	44 040	404	100,93%
Côte d'Opale	28 836	29 008	172	100,60%
Somme	24 613	24 798	185	100,75%
Oise	35 953	35 519	- 434	98,79%
Escaut	43 442	42 978	- 464	98,93%
Flandres	62 522	61 065	- 1 457	97,67%
LFHF	260 006	259 154	- 852	99,67%

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

